

## Budget fédéral 2016

### Note d'information destinée aux membres de la Fédération des sciences humaines

#### I APERÇU ET POINTS SAILLANTS DU BUDGET

- L'hon. Bill Morneau, ministre des Finances, a déposé le 22 mars le budget fédéral 2016, axé sur l'exécution des principaux engagements de la plateforme électorale du gouvernement, y compris les mesures d'allègement fiscal en faveur de la classe moyenne et une prestation pour enfants bonifiée pour les familles à faible revenu ainsi que des dépenses d'infrastructure.
- Le budget, qui prévoit un déficit annuel de 29 milliards de dollars au cours des deux prochaines années, octroie également de nouveaux investissements significatifs pour la recherche, l'éducation postsecondaire et les arts et s'engage à mettre en œuvre un plan d'action plus vigoureux en matière d'innovation et de science à l'horizon 2017.
- La Fédération a salué les nouveaux investissements conséquents consentis en faveur de la recherche de découverte, les plus élevés de ces dix dernières années, ainsi que les mesures destinées à rééquilibrer les affectations reconnaissant les contributions importantes de la recherche en sciences humaines. **Lire le Communiqué de presse publié par la Fédération [ici](#).**

#### Les dix principaux éléments du budget 2016 au titre de la recherche et de l'EPS :

1. La somme de 141 millions de dollars au budget de base des **conseils subventionnaires**, y compris l'octroi de 45 millions de dollars au CRSNG, 45 millions de dollars aux IRSC et 23 millions de dollars au CRSH. Les 28 millions de dollars restants sont consacrés à l'appui des coûts indirects de la recherche. Alors que les majorations prévues pour les IRSC et le CRSNG ont doublé, l'augmentation du budget de base du CRSH a plus que doublé. Cela représente un signal positif pour le rééquilibrage du portefeuille de la recherche avec une plus grande attention portée aux sciences humaines.
2. L'octroi de 14 millions sur deux ans au programme **Globalink** de Mitacs permettra d'appuyer 825 stages et bourses par année.
3. La somme de 73 millions de dollars s'échelonnant sur quatre ans coïncide avec le lancement d'une initiative de partenariats entre l'industrie et les établissements d'enseignement postsecondaires en matière de **stages coopératifs**, laquelle appuiera des possibilités d'apprentissage intégré au travail en mettant l'accent sur les domaines en forte demande, comme les sciences, la technologie, l'ingénierie, les mathématiques et les affaires.
4. La somme de 216 millions de dollars en 2016 et de 468 millions de dollars en 2017 afin de bonifier le **Programme canadien de bourses aux étudiants**, auxquels s'ajoute la mise en place de mécanismes d'une valeur de 40 millions de dollars pour aider au remboursement des prêts (payés pour partie par l'annulation des crédits d'impôt pour les étudiants). Les changements comprennent une majoration

de 50 % du montant des bourses ainsi que des seuils d'éligibilité et des systèmes de remboursement révisés.

5. Deux milliards de dollars des investissements totaux d'infrastructure ont été tout particulièrement affectés à l'amélioration de **l'infrastructure** des campus de nos universités et collèges à compter de 2017 et s'échelonnent sur trois ans. (Le financement se fera charge jusqu'à 50 % des coûts des projets admissibles.)
6. La somme de 413 millions de dollars en 2016 à l'appui de l'éducation primaire et secondaire des **enfants des Premières Nations** (une partie de l'engagement d'une valeur de 3,7 milliards de dollars sur cinq ans).
7. La somme de 340 millions de dollars au titre de nouveaux investissements dans **les arts et la culture** du Canada, y compris 75 millions de dollars à la CBC/Société Radio-Canada et 40 millions de dollars au Conseil des arts du Canada (une partie du plan quinquennal d'une valeur de près de 1,9 milliard).
8. Un nouvel **examen complet du soutien fédéral à la science fondamentale, incluant les conseils subventionnaires**, entrepris par la ministre des Sciences afin de renforcer l'écosystème de recherche du Canada.
9. L'engagement de définir **un nouveau Programme d'innovation pour le Canada**—un plan visant à élaborer, dans les années 2016-2017, une stratégie claire des ministères sur les voies et moyens de soutenir l'innovation et la croissance en partenariat avec d'autres acteurs.
10. D'autres investissements dans l'écosystème de recherche du Canada comprennent :
  - L'octroi de 20 millions de dollars sur huit ans, à compter de 2018-2019, afin de créer deux autres **chaires d'excellence en recherche du Canada** dans des domaines liés aux technologies propres et durables.
  - L'octroi de 237 millions de dollars à **Génome Canada**, entre autres.

Dans notre soumission pré-budgétaire de 2016 présentée au Comité des finances de la Chambre des communes, la Fédération préconisait des mesures dans trois domaines. Lire [ici](#) le mémoire dans son intégralité.

	Recommandations de la Fédération	Budget 2016
1)	Accroître sensiblement les <b>investissements dans les organismes subventionnaires</b> , grâce à de nouvelles affectations déliées et conçues pour atteindre une croissance en dollars réels et contribuer ainsi à un meilleur équilibre entre les disciplines	<ul style="list-style-type: none"> <li>• 141 millions de dollars aux conseils subventionnaires, représentant le plus fort investissement en dix ans</li> <li>• Alors que les octrois au CRSNG et aux IRSC ont doublé par rapport aux investissements promis par le gouvernement précédent, les octrois au CRSH ont été majorés de 229 %, augmentant ainsi sa part.</li> </ul>
2)	Créer des conditions propices à la <b>mobilité des étudiants</b> et favoriser, entre autres, des possibilités de stage et d'apprentissage expérientiel pour les étudiants grâce à des échanges au Canada et à l'étranger	<ul style="list-style-type: none"> <li>• De nouveaux investissements importants pour Mitacs, à hauteur de 14 millions de dollars</li> <li>• 73 millions de dollars au programme de stages coopératifs</li> </ul>
3)	Améliorer l'accès à l'éducation postsecondaire pour les <b>Premières Nations, les Métis et les Inuits</b> , y compris dans le cadre du Programme d'aide aux étudiants de niveau postsecondaire, et appuyer la recherche et la programmation en faveur de la réconciliation	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Des investissements conséquents de 3,7 milliards de dollars sur cinq ans pour l'éducation primaire et secondaire sur les réserves</li> <li>• Aucun engagement pour un accès facilité à l'EPS.</li> </ul>

- Cette note présente l'analyse initiale de la Fédération du budget 2016 intéressant la communauté des sciences humaines. Toute rétroaction des membres ainsi que tout apport visant à orienter le travail sur les politiques poursuivies par la Fédération sont les bienvenus. Prière d'adresser vos commentaires à Peter Severinson, analyste des politiques, par courriel à [pseverinson@ideas-idees.ca](mailto:pseverinson@ideas-idees.ca).

## II ANALYSE – ÉLÉMENTS ESSENTIELS

### 1. Financement de la recherche

- **Conseils subventionnaires** : Le budget de 2016 annonce des majorations d'une valeur de 141 millions de dollars au budget de base des trois plus importants organismes de financement de la recherche du Canada, ce qui représente le financement annuel le plus significatif des dix dernières années. Cette somme comprend le montant de 46 millions de dollars octroyé en 2015 et 95 millions de dollars additionnels. Il convient de mentionner que ce financement est désigné d'investissement dans la « recherche axée sur les découvertes » et que le nouveau financement n'est pas destiné à une affectation précise. Ces fonds seront attribués comme suit : 30 millions aux IRSC, 30 millions au CRSNG et 16 millions au CRSH (en sus des 15 millions, 15 millions et 7 millions engagés respectivement dans le budget de 2015). Globalement, le financement des IRSC par rapport à l'année dernière affiche une augmentation de 4,4%, celui du CRSNG de 4,2% et celui du CRSH de 6,3% depuis l'année dernière.
- **CRSH** : Le financement du budget de base du CRSH est porté à 23 millions de dollars en 2016, si l'on inclut les 7 millions de dollars annoncés dans le budget de 2015 et les 16 millions de dollars annoncés dans le budget 2016. Cette dernière annonce rompt avec les augmentations auxquelles le CRSH était accoutumé, qui s'élevaient à un montant légèrement inférieur à la moitié de la taille des augmentations consenties aux deux autres organismes. En 2016, la part du CRSH a été majorée d'un peu plus de la moitié de cette somme. Cela marque un changement modéré dans l'équilibre global du financement destiné au soutien de la recherche en sciences humaines.
- L'octroi de 20 millions de dollars sur huit ans, à compter de 2018-2019, afin de créer deux autres **chaires d'excellence en recherche du Canada** dans des domaines liés aux technologies propres et durables. Celles-ci viennent s'ajouter aux 20 nouvelles chaires lancées cette année à l'occasion d'un concours.
- **Génome Canada** : Le budget de 2016 comprend un octroi de 237 millions de dollars à Génome Canada afin d'accorder un soutien financier à l'organisme entre 2016 et 2019.
- **Autres institutions de recherche** : Plusieurs annonces de financement ont été faites concernant d'autres organismes de recherche canadiens de taille :
  - 32 millions de dollars sur deux ans au Centre for Drug Research and Development
  - 12 millions de dollars sur deux ans au Réseau de cellules souches
  - 50 millions de dollars sur cinq ans à l'Institut Périmètre de physique théorique
  - 20 millions de dollars sur trois ans à la Fondation Neuro Canada.

### 2. Accès à l'éducation

- **Bourses et aide financière aux étudiants** : Le budget 2016 prévoit des investissements importants pour améliorer l'accès à l'éducation postsecondaire ainsi qu'un changement dans les modalités procurant un soutien aux étudiants. Le budget propose l'élimination du crédit d'impôt pour études et le crédit d'impôt pour manuel (réalisant une économie de 105 millions en 2016 et de 445 millions de dollars en 2017). Il augmente de 216 millions de dollars le programme canadien de bourses aux étudiants en 2016 et de 445 millions en 2017). Il majore également le

financement des Bourses d'études canadiennes de 216 millions de dollars en 2016 et de 468 millions en 2017. La taille de subventions éventuelles a été majorée de 50 pour cent, les seuils d'admissibilité ont été revus et le remboursement de la dette des étudiants sera soutenu grâce à des mécanismes dont la valeur avoisine 90 millions de dollars sur deux ans.

### 3. Éducation des enfants des Premières Nations

- **Études primaires et secondaires** : le soutien à l'éducation des enfants des Premières Nations est axé principalement sur les études primaires et secondaires et prévoit de nouveaux investissements variés d'une valeur de 3,7 millions de dollars sur cinq ans (y compris un investissement de 416 millions de dollars en 2016).
- **Études postsecondaires** : le budget 2016 ne s'attarde pas sur les mesures de soutien en faveur des étudiants autochtones qui poursuivent des études postsecondaires. Il prévoit de consacrer 15 millions de dollars sur deux ans en vue du renouvellement de la Stratégie de formation pour les compétences et l'emploi destinée aux Autochtones. Dans leur plateforme électorale de 2015, les libéraux avaient promis 50 millions de dollars supplémentaires au Programme d'aide aux étudiants de niveau postsecondaire, qui aide les étudiants des Premières Nations à couvrir les coûts de l'éducation postsecondaire. Le budget ne fait cependant aucune mention de ce programme.

Pour sa part, l'APN se réjouit d'augmentations de financement dans un large éventail de programmes soutenant les communautés Premières Nations, y compris en matière de logement, d'eau potable, d'éducation et de protection de l'enfance. L'APN a déclaré que ce budget est un pas en avant 'de taille' dans l'amorce du processus de réconciliation.

- Le Canada doit s'engager à combler l'écart sur le plan des conditions de vie et de l'éducation, y compris au niveau postsecondaire pour la population à plus forte croissance au Canada, dans le cadre d'efforts plus soutenus pour faire de grands pas vers la justice et la réconciliation avec les peuples autochtones.

### 4. Mobilité

- **Possibilités d'apprentissage expérientiel** : Les programmes d'apprentissage expérientiel à la faveur d'une nouvelle initiative de partenariat entre l'industrie et les établissements d'enseignement postsecondaire en matière de stages coopératifs. Ce programme (qui bénéficiera d'un octroi de 73 millions de dollars en quatre ans) aura pour mandat de mettre l'accent sur « les domaines en forte demande comme les sciences, la technologie, l'ingénierie, les mathématiques et les affaires ». Tout en demeurant significative, l'expression employée s'éloigne légèrement de la plateforme libérale énoncée en 2105, qui promettait le financement de stages coopératifs uniquement axés sur ces disciplines. Cela exigera plus de clarté et un suivi auprès du ministère. Aucun détail n'est fourni sur la façon dont ce financement sera distribué entre les institutions, les employeurs et les autres organisations.

- **Mitacs** : Le budget 2016 comprend un octroi de 14 millions de dollars à Mitacs, permettant d'appuyer 825 stages et bourses par année, entre 2016 et 2018. Ce financement cible plus particulièrement le programme Globalink de Mitacs qui vise à attirer des étudiants internationaux et qui procure aux étudiants canadiens des possibilités de formation à l'étranger.

## 5. Infrastructure

- **Infrastructure des établissements postsecondaires** : Les investissements dans les infrastructures tiennent une place prépondérante dans le budget 2016. Les nouveaux investissements stratégiques inattendus dans l'infrastructure des établissements postsecondaires proposent 2 milliards de dollars d'investissements potentiels dans les projets d'infrastructure postsecondaires sur trois ans, à compter de 2016. Ce fonds, qui constitue une initiative de durée limitée permettra de contribuer jusqu'à 50 pour cent des coûts admissibles des projets d'infrastructure. Cette initiative vise à renforcer et à moderniser les installations de recherche et de commercialisation des campus canadiens, ainsi que les installations de formation utiles pour l'industrie dans les collèges et les écoles polytechniques, et à appuyer des projets qui améliorent la viabilité environnementale de ces types d'installations.

## 6. Arts et culture

- **Arts et culture** : Le budget de 2016 prévoit un investissement de 1,9 milliard de dollars sur cinq ans dans les arts et la culture du Canada. Deux tiers de ces fonds sont provisionnés pour appuyer la CBC et la Société Radio-Canada (675 millions de dollars sur cinq ans) et le Conseil des arts du Canada (550 millions de dollars sur cinq ans). D'autres majorations dignes de mention comprennent un octroi supplémentaire de 168 millions de dollars sur deux ans au Fonds du Canada pour les espaces culturels et de 156 millions sur trois ans au Musée des sciences et de la technologie du Canada.

## 7. Nouveaux examens et programmes d'action

- Dans le but de garantir un appui stratégique et efficace à la recherche de la part du gouvernement fédéral, notamment par l'entremise des conseils subventionnaires, le budget de 2016 prévoit aussi un **examen complet**, par la ministre des Sciences, de tous les éléments du soutien fédéral à la science fondamentale. L'examen visera les objectifs suivants : i) évaluer les possibilités d'accroître l'incidence du soutien fédéral sur l'excellence en recherche au Canada et les avantages qui en découlent; ii) examiner la justification des cibles actuelles du financement des conseils subventionnaires et accroître la cohérence du large éventail de priorités et d'instruments de financement du gouvernement fédéral en matière de recherche et développement; iii) évaluer le soutien accordé aux nouveaux chefs de file prometteurs dans le domaine de la recherche; iv) prévoir une marge de manœuvre suffisante pour profiter de nouvelles possibilités qui se présentent au Canada dans le domaine de la recherche, y compris de grands projets scientifiques et d'autres collaborations internationales.

- Tout au long de 2016 et 2017, le gouvernement s'est engagé à élaborer un nouveau **Programme d'innovation** afin de redéfinir la façon dont il appuie l'innovation et la croissance, en collaboration et en coordination avec le secteur privé, les provinces, les territoires et les municipalités, les universités et les collèges et le secteur à but non lucratif. Les résultats attendus seront définis clairement dans le programme d'innovation – au moyen d'objectifs et d'indicateurs pour mesurer les progrès accomplis en vue de réaliser une nouvelle vision pour l'économie canadienne où le Canada devient un « centre de l'innovation mondiale » propulsé par ses citoyens entrepreneurs et créatifs, ses capacités de pointe en sciences et en technologie, son excellente infrastructure d'innovation et la compétitivité internationale de ses entreprises qui offrent des produits et services de haute qualité et qui prospèrent dans un contexte commercial propice « à la commercialisation et à la croissance ». **Le budget investit 800 millions de dollars échelonnés sur quatre ans dans le soutien aux réseaux et groupes d'innovation dans le cadre de son Programme d'innovation, à commencer par 150 millions de dollars en 2017-2018. Aucun détail n'est fourni sur la façon dont cet investissement sera ciblé.**

-30-

### À propos de la Fédération des sciences humaines

La Fédération des sciences humaines œuvre à la mise en valeur de la recherche et de l'enseignement pour l'avancement d'une société inclusive, démocratique et prospère. La Fédération regroupe aujourd'hui plus de 160 universités, institutions et sociétés savantes représentant 91 000 chercheurs, membres du corps enseignant et étudiants au Canada. Elle organise le plus grand rassemblement d'universitaires au Canada à l'occasion du Congrès des sciences humaines, qui attire plus de 8 000 personnes chaque année. Pour plus de renseignements au sujet de la Fédération, visitez [www.idees-ideas.ca](http://www.idees-ideas.ca).